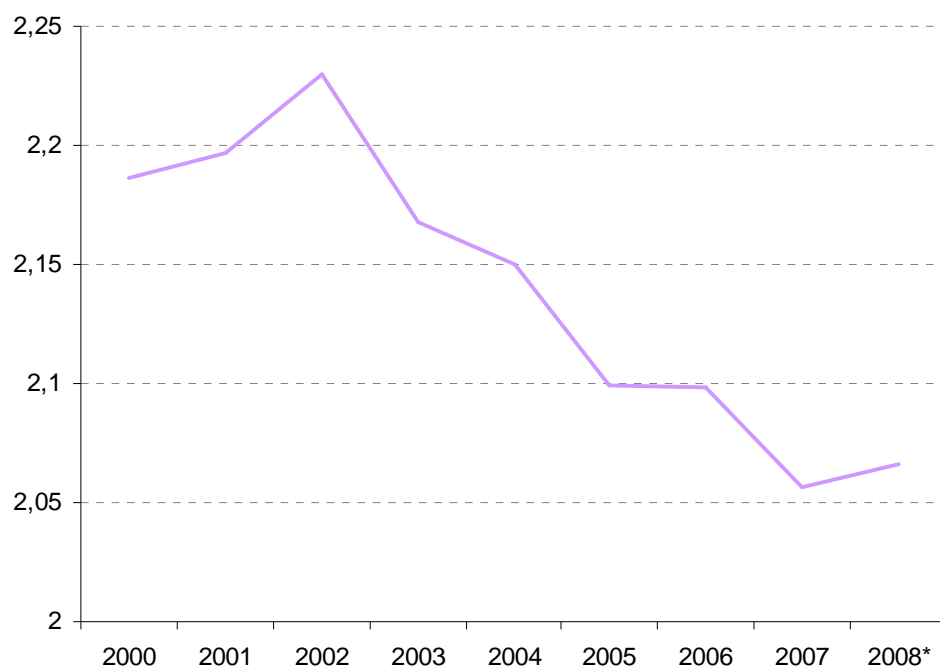


3. LES PREMIERS INDICATEURS DISPONIBLES LAISSENT A PENSER QUE L'EFFORT DE R&D DES ENTREPRISES A ETE STIMULE GRACE AU CIR

L'intensité de la R&D privée s'est stabilisée en 2008, à 1,32% du PIB, portant l'intensité en R&D de la France à 2,08%. Une première analyse indique que cette stabilisation de l'intensité de la R&D de la France, qui intervient dans un environnement économique défavorable, peut être au moins en partie attribuée au renforcement du soutien à la R&D des entreprises¹.

Evolution de l'intensité en R&D de la France (DIRD/PIB), %



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

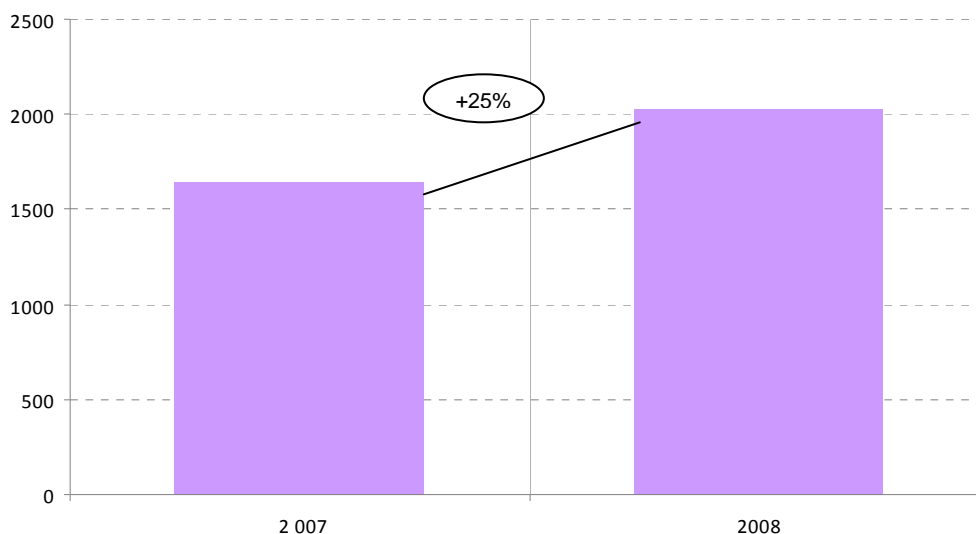
La conjoncture de la fin de l'année 2008 a été marquée par les premiers signes de la crise économique. Or les investissements en R&D sont pro-cycliques et ont tendance à suivre, voire à accentuer les mouvements de la production.

Par ailleurs, la réforme du CIR a aussi soutenu la R&D des entreprises en attirant de nouveaux déclarants d'origine étrangère. **Le nombre d'entreprises appartenant à un groupe étranger déclarantes au CIR a augmenté de près de 25% en 2008.** Cette évolution est un signe, parmi d'autres indicateurs, de l'accroissement de l'attractivité de la France, comme l'augmentation du nombre de projets d'implantations de centres de R&D comptabilisés par l'Agence Française des Investissements Internationaux ou le meilleur classement de la France dans l'enquête 2008 d'IBM sur les investissements étrangers en R&D.

L'impact positif du renforcement du CIR sur les investissements en R&D des entreprises devra être confirmé par l'évaluation que le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche va conduire en 2010 en s'appuyant sur les données 2008.

¹Outre la conjoncture économique, l'érosion structurelle de la part de l'industrie dans l'économie, récemment soulignée par les Etats généraux de l'industrie, constitue une tendance qui pèse sur l'intensité en R&D de la France. Cette baisse de la part dans le PIB de secteurs qui réalisent traditionnellement une part importante de la recherche privée en France a été en partie compensée par un accroissement de leur intensité en R&D, soutenue notamment par le CIR.

Nombre de déclarants appartenant à un groupe étranger*



Ce graphique résulte de l'appariement de la base de données du CIR avec la base de l'enquête annuelle de l'INSEE sur les liaisons financières entre sociétés (Lifi) qui permet d'identifier les groupes de sociétés opérant en France et de déterminer leur contour. Elle permet notamment d'identifier les filiales appartenant à un groupe étranger. Une entreprise est considérée comme appartenant à un groupe si elle est détenue à plus de 50%.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

4. DAVANTAGE DE DEPENSES DECLAREES AU CIR RELATIVES A LA COOPERATION AVEC LA RECHERCHE PUBLIQUE ET A L'EMBAUCHE DE JEUNES DOCTEURS

Depuis la réforme, les travaux de recherche confiés à un laboratoire public, ainsi que le recrutement de jeunes docteurs bénéficient d'un crédit d'impôt majoré (à un taux de 60% depuis 2008).

La recherche publique a bénéficié de cette disposition : en un an, les travaux de recherche confiés à un laboratoire public ont vu leur part dans l'assiette du CIR passer de 2,3% à 2,7%, correspondant à un accroissement de près de 20%.

La part des dépenses relatives à la rémunération **des jeunes docteurs a pour sa part doublé en un an** dans l'assiette du CIR.

Ces deux évolutions confirment à nouveau l'enquête réalisée à l'automne 2008, qui indiquait que 34% des entreprises considéraient que la réforme du CIR allait stimuler les collaborations public-privé, et 29% qu'elle allait encourager le recrutement de docteurs.

Le CIR est devenu un outil plus efficace de soutien au développement des coopérations entre la recherche publique et la recherche privée.